

## AXE 3 PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT SAIN

### Objectif 1 S'engager dans la réduction des inégalités sociales de santé en lien avec l'environnement

<b><u>Action 1 « Faciliter l'accès à l'eau potable et informer sur les bons gestes</u></b>	
<b>REFERENTIEL</b>	
<b>Eléments de diagnostic</b>	Etudes réalisées sur l'accès à l'eau potable
<b>Objectifs généraux</b>	Réduire le nombre de personnes non alimentées en eau potable Protéger la population contre les risques des maladies entériques
<b>Objectifs PRS/schémas régionaux liés</b>	PRSE 2
<b>Liens autres programmations</b>	SDAGE, CPOM Volet santé du CUCS ( « Non satisfaction des besoins fondamentaux – accès à l'eau potable)
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<b>Publics visés</b>	Populations des quartiers non ou mal approvisionnée en eau potable
<b>Secteurs géographiques/quartiers</b>	Tous quartiers prioritaires, focus particulier sur Balata et Cogneau-Lamirande
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Faciliter l'accès à l'eau potable et informer sur les bons gestes
<b>Contenu/ Description d'action</b>	- Identifier les zones non desservies - Organiser des campagnes de promotion et d'éducation pour la santé autour des usages de l'eau
<b>Développement possible de l'action</b>	A compléter
<b>Acteurs impliqués/Partenariats</b>	- ARS - CACL - SGDE - Conseil général - Mairie de Matoury - Associations et structures conseil, médiateurs en santé
<b>Ressources à mobiliser (logistique /financement)</b>	- <b>Mairie DSU</b> : Identification des zones - <b>ARS</b> : Accompagnement des projets - <b>Aides européennes</b>

<b>EVALUATION</b>	
<b>Indicateurs d'activité et de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de campagnes et de personnes touchées</li> <li>- Identification de nouvelles zones et stratégies mises en œuvre</li> </ul>

<b>Action 2- Communiquer sur les nuisances sonores</b>	
<b>REFERENTIEL</b>	
<b>Éléments de diagnostic</b>	Arrêté municipal du 24/10/1988 relatif à la lutte contre le bruit. Il fixe les prescriptions et limites d'émission de bruit, tant pour la population générale que pour les activités commerciales et industrielles
<b>Objectifs généraux</b>	En complément de cet outil coercitif, sensibiliser la population aux bruits de voisinage, leurs influences sur les relations sociales ; initier un comportement citoyen d'équilibre entre activités potentiellement bruyantes et tranquillité du voisinage
<b>Objectifs PRS/schémas régionaux liés</b>	néant
<b>Liens autres programmations</b>	Volet santé du CUCS (« mal être lié à l'urbain ») Volet prévention de la délinquance du CUCS « appréhender et maîtriser l'espace urbain »
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<b>Publics visés</b>	Population générale, activités de certains ERP et structures commerciales en relation avec l'émission de bruit.
<b>Secteurs géographiques/quartiers</b>	Tous quartiers prioritaires, focus particulier sur Copaya
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer sur les risques (auditifs et psychologiques) liés aux nuisances sonores</li> <li>- Informer sur les gestes et comportements favorisant la tranquillité du voisinage</li> <li>- Informer sur les interventions possibles en cas de trouble ressenti.</li> </ul>
<b>Contenu/ Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des réunions publiques de quartiers thématiques avec des intervenants spécialisés.</li> <li>- Actions de sensibilisation dans les écoles</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les moyens de communication existants : plaquettes, affiche</li> </ul>
<b>Développement possible de l'action</b>	Analyser l'évolution des décibels dans des lieux choisis.
<b>Acteurs impliqués/Partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS</li> <li>- Mairie de Matoury</li> <li>- Gendarmerie</li> <li>- Education Nationale</li> <li>- Structures spécialisées</li> </ul>
<b>Ressources à mobiliser (logistique et financements)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mairie</b> : mobilisation des services concernés (police municipale, dsu) et des partenaires (bailleur, régie de territoire)</li> <li>- <b>ARS</b> : mise à disposition et présentation des outils de communication</li> </ul>
<b>EVALUATION</b>	
<b>Indicateurs d'activité et de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions publiques</li> <li>- Nombre de plaquettes d'information diffusées.</li> <li>- Evolution du nombre de plaintes pour nuisances sonores</li> <li>- Evolution des comportements de voisinage</li> </ul>

<b>Action 3 – Participer à la lutte contre l'habitat indigne</b>	
<b>REFERENTIEL</b>	
<b>Eléments de diagnostic</b>	La commune a engagé de grosses opérations de RHI (Cogneau, Cotonnière) toujours en cours. En parallèle de ces actions et en dehors de ces secteurs, très peu de signalements ou plaintes parviennent à l'ARS concernant l'habitat indigne en secteurs diffus
<b>Objectifs généraux</b>	Développer un partenariat entre la commune, les services de l'état et organismes œuvrant sur l'habitat indigne en secteur diffus
<b>Objectifs PRS/schémas régionaux liés</b>	SRP PRSE 2
<b>Liens autres programmations</b>	Programme de RHI Balata-Cotonnière et Cogneau-lamirande PRU de Copaya – sud bourg
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<b>Publics visés</b>	Tous quartiers
<b>Secteurs géographiques/quartiers</b>	Ensemble de la commune hors les zones de RHI actuelles et projetées
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Initier la mise en place d'une commission

	<p>communale de lutte contre l'habitat indigne (traiter, orienter les signalements)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un réseau de relais pour le repérage des situations d'habitat dégradé</li> <li>- Développer la lutte contre les « marchands de sommeil »</li> <li>- Information, formation des élus et des agents communaux concernés sur les procédures Code Santé Publique et Loi Letchimy</li> </ul>
<b>Contenu/ Description de l'action</b>	- A compléter
<b>Développement possible de l'action</b>	- A compléter -
<b>Acteurs impliqués/Partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS</li> <li>- DEAL</li> <li>- Mairie de Matoury : police municipale, CCAS, DSU</li> <li>- Gendarmerie, police, procureur de la république</li> <li>- Associations actives à proximité de zones concernées</li> </ul>
<b>Ressources à mobiliser (logistique et financements)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mairie</b> : service d'action sociale (CCAS) - : pilotage d'une commission thématique</li> <li>- <b>ARS</b> : accompagnement des projets</li> </ul>
<b>EVALUATION</b>	
<b>Indicateurs d'activité et de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de la commission, nombre de dossiers traités</li> <li>- Nombre de logements frappés d'arrêtés préfectoraux d'insalubrité</li> <li>- Nombre de logements concernés par opération « marchand de sommeil »</li> </ul>

➤ **Objectif 2 – Promouvoir l'éco-responsabilité**

<p>○ <b><u>Action 1 – Proposer des actions de sensibilisation à la réduction des déchets et au développement durable</u></b></p>	
<b>REFERENTIEL</b>	
<b>Eléments de diagnostic</b>	Tous les jours, chaque personne jette en moyenne <b>10 emballages</b> , soit environ 1kg de déchets. (Estimation variable suivant le mode de consommation, lieu d'habitat et environnement socio économique).

	De plus, en Guyane <b>il n'existe pas encore de tri sélectif.</b> Certaines manifestations collectives génèrent beaucoup de déchets. Expérimentation de la réduction des déchets sur le marché du goût 2011, dans le cadre de la Semaine du goût.
<b>Objectifs généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réduire la consommation de ressources non renouvelables,</li> <li>- limiter les rejets de gaz à effet de serre (GES),</li> <li>- maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets (collecte, stockage)</li> </ul>
<b>Objectifs PRS/schémas régionaux liés</b>	néant
<b>Liens autres programmations</b>	Volet santé du CUCS (« gestion des déchets et hygiène liées à l'environnement »)
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<b>Publics visés</b>	Populations des quartiers prioritaires
<b>Secteurs géographiques/quartiers</b>	Tous quartiers prioritaires, focus particulier sur Balata et Cogneau-Lamirande
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître aux porteurs d'actions les recommandations pour limiter la production de déchets, notamment les déchets plastiques</li> <li>- Rendre les manifestations sur la thématique santé éco responsable, notamment celles sur le volet nutrition.</li> </ul>
<b>Contenu/Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la prise en compte de l'enjeu par les partenaires de la ville</li> <li>- Encourager les acteurs à élaborer une feuille de route « éco responsable »</li> </ul>
<b>Développement possible de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le lien avec l'agenda 21 – création d'un label « éco – responsable ».</li> </ul>
<b>Acteurs impliqués/Partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS</li> <li>- DJSCS</li> <li>- Mairie de Matoury</li> <li>- CACL</li> <li>- Associations (DSU)</li> </ul>
<b>Ressources à mobiliser (logistique et financements)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mairie</b> : Animation du réseau d'acteurs, aide à la prise en compte dans les projets de l'enjeu d'éco responsabilité</li> <li>- <b>ARS</b> : accompagnement des projets,</li> <li>- <b>CACL</b> : accompagnement des projets</li> </ul>
<b>EVALUATION</b>	
<b>Indicateurs d'activité et de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une feuille de route éco responsable.</li> </ul>